

*Le Maire*  
*Conseiller départemental*

M. Pierre Franklin TAVARES  
48 rue de Marseille  
93800 – EPINAY-SUR-SEINE

N/Réf : HC/RB/20/86

*Cabinet du Maire*

TEL : 01 49 71 99 99 – FAX : 01 48 22 57 05

**Objet : Conseil municipal du 21 mars 2020**

Le 18 mars 2020

Monsieur le Conseiller municipal,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier concernant le Conseil municipal d'installation du **samedi 21 mars prochain**.

Le 16 mars à 20H, le Président de la République a annoncé la mise en place de mesures de confinement visant à réduire la propagation du virus et préserver la santé des français.

Les informations relatives à la tenue des Conseils municipaux d'installation ont quant à elles été délivrées par le Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner le lundi 16 mars dans la soirée.

La convocation de notre Conseil municipal ayant été adressée le 16 mars dans la journée, les dernières directives relatives à la crise sanitaire n'ont pu être intégrées dans cet envoi initial.

En application de ces mesures et avec le souci de préserver la santé et la sécurité de tous, je vous informe que **cette séance se tiendra à huis-clos à l'Espace culturel** (8 rue Lacépède) en respectant l'ensemble des mesures et recommandations sanitaires édictées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie. Des gants, masques et solutions hydroalcooliques seront mis à disposition, et les élus qui le souhaitent pourront venir avec leur propre matériel.

De plus, il est possible à toute personne malade ou absente de donner une procuration.

Cette organisation permettra ainsi d'assurer le déroulement de la séance dans des conditions de sécurité optimales.

Restant à votre écoute,

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller municipal, en l'assurance de mes sentiments distingués.



Le Maire,  
Conseiller départemental,

Hervé CHEVREAU